

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Pour la réception  
CELLULAR SOLUTIONS

PATY KALONJU

28/07/2021

*[Signature]*

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

# ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 072/2021

A la Société CELLULAR SOLUTIONS SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n°004/DG/CGPMP/2021, conclu avec la Société Congolaise des Postes et des Télécommunications, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois cent cinquante-six mille quatre cent nonante-un (356.491 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa le 28/07/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

*[Signature]*



Sceau de l'Etablissement

Directeur Général

*[Signature]*

Pasteur Jean-Pierre KAPINDI  
Directeur Général  
A.R.M.P